

ATTENTION:

1. Pour identifier le téléphone, placer la base dans un endroit sec et ventilé, hors de l'air corrosif.
2. Avant de mettre le téléphone en marche, contrôler si le service d'identification de l'appelant est actif auprès du service de télécommunication ; dans le cas contraire, le téléphone ne recevra pas régulièrement les appels en entrée, sans toutefois empêcher le fonctionnement courant du téléphone.

CARACTÉRISTIQUES:

- FSK/DTMF *Dual system*
- 61 mémoires d'appel en entrée avec fonction de rappel
- 16 mémoires d'appel en sortie, visualisation de la durée de la conversation et recomposition du numéro
- Filtre du préfixe téléphonique des appels locaux
- Afficheur LCD avec visualisation du mois, de la date et de l'heure
- 5 niveaux de contraste de l'afficheur LCD

FONCTIONNEMENT:

Configuration des fonctions:

Maintenir la touche **SET** enfoncée pour accéder au menu de configuration. Sur l'afficheur LCD du téléphone, apparaîtra le message **SET 1 DATE**. Appuyer sur la touche **UP** pour sélectionner les différentes options. Appuyer de nouveau sur la touche **SET** pour confirmer. À l'aide de la touche **UP**, sélectionner la modalité. Après avoir complété la configuration, appuyer sur la touche **SET** pour passer à la rubrique successive. Pour sortir du menu, appuyer sur la touche **DEL**.

En appuyant sur la touche **SET** (en modalité raccrochée), on pourra sélectionner l'une des rubriques suivantes:

CONFIGURATION	OPÉRATIONS
DATE ET HEURE	Sur l'afficheur LCD, apparaîtra le message SET 1 DATE . Appuyer sur la touche SET pour accéder à cette rubrique. Le champ d'insertion de l'année commencera à clignoter. À l'aide de la touche UP , sélectionner l'année, puis appuyer sur la touche SET pour passer à la rubrique successive.
PRÉFIXE TÉLÉPHONIQUE	Sur l'afficheur LCD, apparaîtra le message SET 2 CODE . Appuyer sur la touche SET pour confirmer. Sur l'afficheur LCD, apparaîtra CODE . Appuyer sur la touche SET pour accéder à cette rubrique. À l'aide de la touche UP sélectionner le code, puis appuyer sur la touche SET pour passer à la rubrique successive.

	<p>Le préfixe téléphonique est utilisé pour filtrer le numéro des appels en entrée. Par exemple, si le préfixe téléphonique est 75, alors lorsque le préfixe de l'appel en entrée sera 75 6554556, seul apparaîtra le numéro 6554556 sans préfixe.</p>
CODE PABX	<p>Sur l'afficheur LCD, apparaîtra le message SET 3 P CODE. appuyer sur la touche SET pour accéder à cette rubrique. Sur l'afficheur LCD, apparaîtra P CODE. À l'aide de la touche UP, sélectionner le code, puis appuyer sur la touche SET pour confirmer.</p> <p>Pour activer cette fonction, avec le récepteur raccroché, composer le numéro et appuyer sur REDIAL/BACK. Lorsque le premier numéro correspond au P CODE, le téléphone composera le premier numéro suivi d'une pause, puis continuera avec le reste du numéro.</p>
AUTO-IP	<p>Sur l'afficheur LCD, apparaîtra le message SET 4 IP. Appuyer sur la touche SET pour accéder à cette rubrique. Sur l'afficheur LCD, apparaîtra AUTO IP OFF et OFF clignotera. À l'aide de la touche UP, sélectionner la rubrique. Lorsqu'apparaîtra, sur l'afficheur LCD, le message AUTO IP ON, appuyer sur la touche SET. Sur l'afficheur LCD, apparaîtra INPUT CODE permettant d'insérer le numéro IP. À l'aide de la touche DEL, corriger les éventuelles rentrées erronées.</p> <p>Après avoir inséré le numéro IP, appuyer sur la touche SET pour confirmer.</p> <p>Après avoir imposé un numéro IP automatique, par exemple 1455, et s'il faut appeler un quelconque numéro commençant par 14550, il suffira de rentrer 0, qui représente 1455 suivi des chiffres successifs. Par exemple :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appuyer sur la combinaison de chiffres 0 288888 suivie par la touche REDIAL. 2. Le téléphone appellera le numéro 1455 0 288888.

4. Description des touches-fonctions

Touche UP [HAUT]

Dans toutes les modalités, appuyer sur la touche **UP** pour contrôler tous les numéros des appels en entrée. Si aucun numéro n'est présent, l'unité montrera le message **END**.

Touche RD

Dans la modalité non raccrochée, appuyer sur cette touche pour recomposer le dernier numéro sélectionné. Dans la modalité raccrochée, composer préalablement les numéros et appuyer sur cette touche pour effectuer les appels en sortie avec le dispositif mains libres.

Si la ligne est occupée, en appuyant sur cette touche, l'unité recomposera automatiquement le numéro jusqu'à ce qu'il soit libre.

Touche FLASH/BRT

En modalité raccrochée, en appuyant sur la touche **FLASH/BRT**, il apparaît, sur l'afficheur, le message **LCD 1-5**, pour indiquer les 5 niveaux de contraste. Dans la modalité non raccrochée, appuyer sur cette touche pour terminer l'appel sans raccrocher le récepteur,

puis appuyer sur la touche **REDIAL** ou composer un autre numéro.

5. NOTES COMPLÉMENTAIRES

INDICATEUR DE L'APPELANT SUR L'AFFICHEUR LCD

Lorsque l'on reçoit un appel, il apparaîtra automatiquement, sur l'unité, le numéro de l'appelant, la date et l'heure et également le numéro de série. Lorsque l'appel en entrée se trouve en modalité privée, il apparaîtra "__p__" ; s'il s'avérait impossible de déterminer le numéro, il apparaîtra "__0__" ; si le signal de l'appel entrant contient des erreurs, il apparaîtra "—E—".

GUIDE À LA RÉOLUTION DES PROBLÈMES

(Q) Aucun signal de ligne ne provient du portable.

(A) S'assurer que la boucle téléphonique est correctement raccordée entre le récepteur et la base et entre le téléphone et la prise. S'assurer de l'insertion de la fiche du téléphone dans la prise murale. Si le problème persiste, s'adresser au revendeur.

(Q) Le numéro de l'appelant n'apparaît pas sur l'afficheur LCD.

(A) S'assurer d'avoir activé le service d'identification de l'appelant auprès du fournisseur local de télécommunication.



GARANTIE LIMITÉE DU CONSTRUCTEUR

Cette garantie ne limite pas les droits reconnus au consommateur par la réglementation nationale spécifique aux biens de consommation. La durée de validité de la présente garantie est limitée à 24 mois à compter de la première date d'achat du produit. S'il est utilisé à des fins professionnelles, la période est réduite à 12 mois. Lors de la période de garantie, le distributeur national Easyteck, indiqué au bas du présent certificat, pourvoira, à ses frais et dans un délai raisonnable, à l'élimination des pannes détectées et imputables à un défaut de fabrication. Sous réserve des lois en vigueur, les défauts détectés par le personnel d'assistance seront éliminés à travers une réparation ou bien Easyteck, à sa discrétion totale, pourvoira au remplacement du produit.

Cette Garantie limitée est uniquement valable dans le pays européen auquel le produit est destiné et elle est à la charge entière du distributeur national de référence pour ce pays, indiqué au bas du présent certificat. Certaines limitations aux services d'assistance indiqués à la présente Garantie pourraient dériver de la présence de pièces spécifiques au pays.

Garantie référée aux accessoires et aux pièces de rechange contenus dans la confection

La confection du produit objet de cette garantie pourrait contenir des accessoires ou des pièces de rechange qui présentent une période de garantie différente en tant que produits consommables. Les périodes de garantie sont résumées ci-dessous :

- **24 mois** pour le téléphone portable
- **12 mois** pour les accessoires non consommables
- **6 mois** pour les batteries, les oreillettes, les cartes de mémoire ou autres.

Ne sont pas couverts par la garantie :

- Les manuels et/ou les emballages.
- Les contenus de l'utilisateur, les configurations déchargées sur le produit ou les logiciels de tiers.
- Les coûts relatifs aux expéditions du produit du et pour le centre d'assistance agréé.
- La détérioration due à une usure courante du produit, y compris les batteries.
- Les ruptures dues à des causes accidentelles ou à l'inexpérience et tous les dommages causés par un quelconque agent extérieur.
- Tous les dommages causés par un usage non conforme aux prescriptions du manuel joint au produit.
- Toutes les pannes causées par l'emploi d'accessoires non d'origine, par des virus ou des connexions à des ordinateurs et aux réseaux.
- Tous les défauts causés par une exposition du produit à l'humidité et/ou à la vapeur, par une utilisation dans des conditions ambiantes ou thermiques extrêmes ou en présence de corrosion, d'oxydation, de renversement d'aliments, de liquides ou de produits chimiques.

Limites de responsabilité :

- Cette Garantie représente la protection fournie au consommateur par Easyteck à travers le concessionnaire de référence et n'entend pas limiter les garanties du consommateur imposées au revendeur par les législations des différents pays.
- La présente Garantie ne sera reconnue que dans les centres techniques agréés ou auprès des revendeurs commercialisant les produits de la marque Easyteck.
- Les termes de la Garantie ne sont prorogeables à aucun titre et prennent effet uniquement à compter de la date de la première vente du produit au consommateur final, comme certifié par un document fiscal valable.
- Les parties défectueuses remplacées lors des réparations en Garantie sont de la propriété exclusive d'Easyteck et ne reviennent, à aucun titre, au consommateur.
- Dans les limites prévues par la loi en vigueur et en l'absence de dol, aucune responsabilité n'est imputable à Easyteck pour les dommages dus à la perte de données de l'utilisateur, causée par un quelconque défaut couvert par la Garantie.
- Pour obtenir la réparation, le consommateur devra toujours faire parvenir le produit à ses frais, auprès du centre agréé, sans aucun verrouillage ou code de sécurité qui en limiterait ou en empêcherait l'utilisation.
- Sont également exclus de la responsabilité, les pertes de profit, les pertes causées par l'inutilisation du Produit ou les pertes de profit pour tout dommage direct, indirect, spécial ou consécutif.
- La responsabilité d'Easyteck est toujours limitée à la valeur d'achat du produit et le consommateur devra toujours tenir une copie des données et du logiciel présent dans la mémoire du téléphone.
- Pour les pannes qui, pour les raisons ci-dessus, ne sont pas reproductibles aux termes de cette Garantie, le consommateur qui souhaite ne pas effectuer la réparation sera tenu de verser le montant du devis demandé par le centre d'assistance. Easyteck ne pourra, en aucun cas, être tenue pour responsable de cette demande car elle est extérieure à la garantie.

ATTENTION : La garantie n'est en aucun cas valable si des tentatives d'ouverture ou d'altération sont détectées, y compris la dépose et/ou l'effacement des étiquettes et/ou du code IMEI du produit.

Distributeur en Italie:

Fonex S.p.A. via dell'Artigianato 2/4 - 12040 Sant'Albano Stura (CN)

Cachet et signature du revendeur
Date d'achat : _____





ÉVACUATION DU PRODUIT

INFORMATION AUX UTILISATEURS

aux termes de l'art. 13 du décret législatif du 25 juillet 2005, n° 151 « Application des directives 2002/95/CE, 2002/96/CE et 2003/108/CE, relatives à la réduction de l'emploi de substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques, ainsi qu'à l'évacuation des déchets »

Le symbole de la poubelle barrée reporté sur l'appareil ou sur sa confection indique que le produit en fin de vie utile doit être collecté séparément des autres déchets. La collecte différenciée du présent appareil en fin de vie est organisée et gérée par le constructeur. L'utilisateur qui souhaite se séparer du présent appareil devra donc contacter le constructeur et suivre le système que celui aura adopté afin de permettre la collecte séparée de l'appareil en fin de vie. La collecte différenciée et l'envoi successif de l'appareil au recyclage, au traitement et à l'évacuation compatible permettent d'éviter les effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorisent la réutilisation et/ou le recyclage des matières composant l'appareil.

L'évacuation abusive du produit de la part de son détenteur entraîne l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.



ÉVACUATION DE LA BATTERIE DU PRODUIT

(Applicable dans les pays de l'Union Européenne et dans d'autres pays européens possédant des systèmes d'évacuation différenciée des batteries)

La marque reportée sur la batterie, sa documentation ou sa confection indique que la batterie de ce produit ne doit pas être évacuée avec d'autres déchets ménagers au terme de sa durée de vie.

Si présents, les symboles chimiques Hg, Cd ou Pb indiquent que la batterie contient du mercure, du cadmium ou du plomb en quantité supérieure au niveau de référence de la directive UE 2006/66.

Si la batterie n'est pas correctement évacuée, ces substances pourraient provoquer des dommages à la santé des personnes et à l'environnement.

Déclaration de conformité :

Nous déclarons que le produit G101 a été testé par BACL et respecte les conditions requises au niveau des spécifications :

EN 60950-1:2006+A11:2009+A1:2010+A12:2011+A2:2013

EN 55022:2010/AC:2011, EN 55024:2010

Produit uniquement vendu dans la Communauté Européenne